

# Montaigne et La Boétie ou la quintessence de l'Amitié amoureuse - 1ère partie



- Par Louis-François Garnier

Accédez à la 2<sup>e</sup> partie

La précocité étonnante de certains écrivains ou artistes n'égale parfois que la brièveté de leur existence. Ce fût le cas d'Etienne de la Boétie (1530-1563) qui n'avait pas dix huit ans lorsqu'il traduisit Plutarque et Xénophon et rédigeât un pamphlet intitulé : Discours de la servitude volontaire. Il lui fallu une dispense du roi Henri II (1519-1559) pour exercer, avant l'âge légal de vingt cinq ans, la charge de conseiller au Parlement de Bordeaux.

Malheureusement « La Boétie courait plus vite que tout le monde jusqu'à sa mort » <sup>(1)</sup> prématurée, le 18 août 1563 après une agonie de neuf jours, à l'âge de « 32 ans, 9 mois et 17 jours » comme le relate Michel de Montaigne (1533-1592) qui l'assiste dans ses derniers instants.

Il s'agira plus tard pour Montaigne, qui se considère comme l'exécuteur testamentaire de La Boétie qu'il qualifiera de « plus grand homme, à mon avis, de nostre siecle » <sup>(15)</sup> de se porter garant de la mémoire de son ami et de mettre en exergue leur relation car une amitié hors du commun, voire même extrême <sup>(2)</sup> unissait ces deux hommes.

Que s'est-il passé ? Nous sommes au début des guerres de Religion (1562-1598), le lundi 9 août 1563, Michel de Montaigne a invité son ami à dîner mais celui-ci décline l'invitation car il se trouve « un peu mal » alors qu'il s'apprête à revenir vers le Médoc au retour d'une mission ayant pour but d'arrêter une troupe de Huguenots dans l'Agenais « tout empesté ». Il est vrai que pour Montaigne et ses contemporains, la peste était une « réalité douloureuse ».<sup>(15)</sup>

En fait, La Boétie présente tous les symptômes d'une dysenterie avec de violentes coliques, « des tranchées et un flux de ventre » de telle sorte que Montaigne va le convaincre de s'arrêter chez la sœur de Montaigne, Mme de Lestonnac, à Germignan devenu le quartier le plus ancien de la ville du Taillan-Médoc désormais au sein de Bordeaux Métropole. L'état de santé de La Boétie va rapidement se dégrader de telle sorte que Montaigne décide de rester au chevet de son ami et l'incite à ne pas laisser « ses affaires domestiques décosues ».

L'agonie de La Boétie est relatée par Michel de Montaigne qui décide de ne plus quitter son ami alors même que ce dernier le met en garde contre le risque de contagion et qu'il vaudrait mieux qu'il ne le visite que « par boutées ». Le malade, commençant à désespérer de sa guérison, partage ses biens entre son oncle et sa femme et se tourne alors vers son « frère d'alliance » en le suppliant de bien vouloir « être le successeur de ma bibliothèque et de mes livres (...) pour l'affection que vous avez aux lettres ». Finalement le malade a perdu tout espoir : « Mon frère, n'avez-vous pas compassion de tant de tourments que je souffre ? » avec cette phrase restée énigmatique par delà les siècles : « Mon frère !, mon frère !, me refusez-vous donc une place ? » et qu'on se gardera bien d'interpréter.

<sup>(16)</sup>

La Boétie s'évanouit, on le ranime, il se confesse et reçoit les derniers sacrements dans le cadre d'une « mort socratique mais aussi chrétienne »<sup>(2)</sup>. Il congédie sa femme en lui disant « Je m'en vais dormir, bonsoir ma femme, allez-vous-en » pour rester seul avec son ami « en donnant des tours dans son lit avec tout plein de violence » et en disant « il y a trois jours que j'ahane pour partir ».

Le moment ultime approche inexorablement dans une chambre « pleine de cris et de larmes »<sup>(2)</sup> : « Une heure après ou environ, me nommant une fois ou deux, et

puis tirant à soi un grand soupir, il rendit l'âme. » mettant ainsi un point final à « l'implacable solitude du moribond » <sup>(3)</sup>. Il ne reste plus à Montaigne qu'à rendre hommage à son ami « fabuleux » <sup>(16)</sup> et à faire bon usage de ses manuscrits et des livres qu'il lui a légués « la mort entre les dents ». (15)

Plus tard, il reconnaîtra qu'il n'aurait pas écrit les Essais <sup>(9)</sup> s'il avait conservé un ami à qui écrire des lettres ; « nous devons les Essais à La Boétie, à sa présence puis à son absence » <sup>(10)</sup>. Montaigne a pu se consoler avec Sénèque (entre 4 av. J.-C. et 1 apr. J.-C. - 65 apr. J.-C.) quand celui-ci dit que « la mémoire de mes amis morts m'est douce et attrayante. Car je les ai possédés toujours comme si je devais un jour les perdre ; je les ai perdus et c'est comme si je les avais toujours ».

Les dernières paroles de La Boétie ont pu apparaître comme étant « l'expression la plus flagrante d'une attitude stoïque devant la mort » et on a pu voir « dans les paroles mises dans la bouche de La Boétie par Montaigne une preuve indiscutable d'influence sénéquéenne ». <sup>(15)</sup> (\*)



**L'enfance de Montaigne - l'éveil en musique par Pierre Nolasque Bergeret (1782-1863).** *Musée des Beaux-Arts de Libourne*

Etienne de La Boétie, né à Sarlat dans une famille de magistrats cultivés, est « un produit typique de la vieille noblesse de robe » <sup>(3)</sup>. Orphelin de bonne heure, il est élevé par son oncle ecclésiastique cultivé puis fait des études de droit à l'université d'Orléans où il passe son examen de licence en droit civil le 23 septembre 1553 qui est « la première date avérée » au sein d'une « brève

existence qui demeure fort mal connue ». <sup>(15)</sup>

A cette occasion, il aura un maître éminent dénommé Anne du Bourg (1521-1559) magistrat protestant, conseiller au Parlement de Paris, et qui en juin 1559, au cours d'une séance plénière du parlement pourtant dénommée mercuriale car dévolue à exposer les dérives de l'administration de la justice, osa protester en présence du roi Henri II contre les excès de la répression contre « ceux que l'on nomme les hérétiques ». Le roi Henri II le fait arrêter sur le champ et embastiller. A cette époque il revient à un tribunal extraordinaire dénommé la Chambre ardente de prendre la décision finale et c'est lui qui « envoie les protestants au bûcher ». <sup>(18)</sup>

Après un procès, au cours duquel Anne du Bourg utilisera tous les recours du droit et malgré la mort accidentelle du roi Henri II le 10 juillet 1559, le maître de La Boétie est pendu puis brûlé en place de Grève le 23 décembre 1559. Ce funeste événement a dû être ressenti par La Boétie, alors âgé de 29 ans, comme étant un exemple affreux de la tyrannie qu'il abhorrait.

C'est cependant plus de dix ans au préalable que d'autres événements ont dû inciter La Boétie à écrire, entre 1546 et 1548, le Discours de la servitude volontaire puisqu'il s'agit des répressions brutales des révoltes contre la gabelle à partir de 1542 et surtout en 1544-1546 lorsque fut imposé à la Guyenne le régime des greniers à sel <sup>(4)</sup>. Le Discours de la servitude volontaire, qui s'apparente à un pamphlet contre la monarchie absolue, sera d'ailleurs dénommé plus tard le Contr'un, en l'occurrence le roi Charles IX (1550-1574), en devenant alors « la référence des plus ardents calvinistes contre la couronne » et le « bréviaire des protestants ». <sup>(5-6)</sup>

A partir d'exemples issus de l'Antiquité, La Boétie se livre à un réquisitoire contre la tyrannie en posant la question de la légitimité de l'autorité et des mécanismes de soumission susceptibles d'expliquer qu'une population puisse accepter la servitude. Montaigne a pu prendre connaissance du manuscrit qui avait circulé sous le manteau.

En effet, au Parlement de Bordeaux, La Boétie avait succédé à Guillaume de Lur-Longa (mort en 1557) appelé au Parlement de Paris, et c'est celui-ci qui aurait remis le manuscrit, probablement en 1554, à Montaigne qui plus tard l'aurait

volontiers inséré dans ses Essais, mais les Réformés s'en étaient alors emparé de telle sorte que « désormais, le Contr'un était jeté dans la mêlée politique et religieuse » <sup>(7)</sup> particulièrement dangereuse à cette époque. (\*\*)

## **Louis-François Garnier**

---

(\*) Montaigne a une « prédilection toute particulière » pour Sénèque de façon « diffuse et multiforme » voire « clandestine » (15) et fut même qualifié en son temps de « autre Sénèque en notre langue » par son contemporain, l'humaniste et homme d'état Etienne Pasquier (1529-1615). (16) Les emprunts à Sénèque s'appliquent au style léger et épistolaire et moins ostentatoire que celui de Cicéron ou Pline au point de parler du « sénéquisme de Montaigne » (15) avec un mode d'expression ayant pu faire considérer « Montaigne imitateur du style de Sénèque » (Hay, Bull. Société internationale des Amis de Montaigne, octobre 1940, IIe série : p66). En définitive, « Montaigne a été à la fois stoïcien, épicurien, sceptique, tout autant que socratique mais jamais platonicien » (5) en « modérant le plaisir pour ne pas souffrir de son absence ». Montaigne prit ses distances à la fois vis-à-vis du dogmatisme stoïcien et de la philosophie épicurienne en optant pour « la voie du milieu » (in medio stat virtus) pour être « un peu plus, ou un peu mieux lui-même ». (16) En outre, Montaigne, adepte d'une religion révélée et bien qu'ayant « une certaine indulgence pour Sénèque », a pu considérer « l'orgueil stoïcien contraire à l'humilité chrétienne ». (15) C'est ainsi que Sénèque est mort « en romain » tandis que Montaigne est mort dans un élan de foi en son dieu et « c'est à notre foy Chrestienne, non à sa vertu Stoïque, de pretendre à cette divine et miraculeuse metamorphose ». (15)

(\*\*) Le Discours de la servitude volontaire relate le fait qu' « en consentant à abandonner leurs libertés politiques au souverain, les sujets ne renoncent pas seulement à leurs droits fondamentaux ; ils perdent sans le savoir toute possibilité de sociabilité future et pervertissent les rapports humains » (15) On peut s'interroger sur le fait que Montaigne s'est efforcé de faire considérer le texte de La Boétie comme une œuvre de jeunesse de moindre importance et non susceptible de heurter la susceptibilité du pouvoir en place, en des temps dangereux où un tel pamphlet potentiellement séditieux aurait pu valoir de

sérieux ennuis ; il suffit de considérer que le texte publié sous un pseudonyme a été brûlé en place publique à Bordeaux en 1579. Le style de la Boétie lui est propre ne permettant pas d'émettre l'hypothèse que ce texte ait pu être rédigé bien plus tard, en 1560 en réaction à la mort d'Anne du Bourg et alors que les deux amis se connaissaient depuis 2 ans. Pour Montaigne, le texte de la Boétie incarne « l'idéal humain » reflétant « une période historique et politique limitée, la république romaine » » qu'il admire. (17)

## **Bibliographie**

- (1) *La Boétie E. Discours de la servitude volontaire. Traduction en Français moderne et postface de Séverine Auffret. Ed. Mille et une nuits 2016*
- (2) *Hennig J-L. De l'extrême amitié. Montaigne & La Boétie. nrf Gallimard 2015*
- (3) *Lacouture J. Montaigne à cheval. Points Seuil 1998*
- (4) *Gigon S.C. La Révolte de la gabelle en Guyenne (1548-1549). Paris, Champion,1906. In-8,IX-298 p. www.persee.fr*
- (5) *Onfray M. Le luth de Montaigne (1533-1592). Le crocodile d'Aristote. Albin Michel 2019*
- (6) *Album Montaigne. Iconographie choisie et commentée par Jean Lacouture. Bibliothèque de la Pléiade nrf Gallimard 2007*
- (7) *Moreau P. Montaigne. Connaissance des Lettres Hatier 1967*
- (8) *D'Ormesson J. Une autre histoire de la littérature française. Points-seuil 1999*
- (9) *Montaigne. Les Essais. Edition établie et présentée par C. Pinganaud. Arléa 1996*
- (10) *Compagnon A. Un été avec Montaigne. Equateurs parallèles 2013*
- (11) *Sartre M. L'homosexualité dans la Grèce ancienne in La Grèce ancienne Ed. du Seuil Histoire 2008*
- (12) *De Romilly J. Alcibiade Le Livre de Poche. Editions de Fallois 1997*
- (13) *Sénèque. Lettres à Lucilius. Traduction de Joseph Baillard annotée par Cyril Morana. Ed. Mille et une nuits 2017*
- (14) *Onfray M. Sagesse. J'ai Lu Flammarion 2020*
- (15) *Dictionnaire Montaigne. Ed. P. Desan, Honoré Champion/Classique Garnier 2007, rééd. 2016*
- (16) *Comte-Sponville A. Dictionnaire amoureux de Montaigne. Plon 2020*
- (17) *Nakam G. montaigne et son temps. tel gallimard 1993*
- (18) *Zweig S. Montaigne. Edition présentée par O. Philipponnat. Le Livre de*

*Poche 2019*

**Remerciements au Dr Marcel Delaunay pour sa bienveillante attention et au Pr Brenton Hobart de l'*American University of Paris*, spécialiste de la littérature de la Renaissance, pour ses encouragements et ses conseils érudits.**